



RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1^{er} juin 2026

Renouvellement de la coopération éducative entre la région académique Hauts-de-France et la Silésie (Pologne)

Lundi 1^{er} juin 2026, Sophie Béjean, rectrice de région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille et chancelière des universités et Aleksandra Dyla, Curatrice de Silésie, ont signé une convention en faveur de la mobilité des jeunes et de la coopération éducative européenne.

La région académique des Hauts-de-France et le Kuratorium Oświaty w Katowicach renouvellent ainsi leur partenariat éducatif afin de poursuivre et renforcer la coopération engagée depuis 2019 entre les établissements scolaires des Hauts-de-France et de Silésie.

Cette convention s'inscrit dans la dynamique du traité de Nancy du 9 mai 2025 entre la France et la Pologne, ainsi que dans les objectifs européens de coopération éducative.

Des objectifs communs

Conclu pour une durée de trois ans, ce partenariat vise à renforcer les échanges éducatifs et culturels entre les deux territoires autour de plusieurs priorités :

- Développer la mobilité des élèves, apprentis et personnels éducatifs
- Encourager les partenariats entre établissements scolaires et centres de formation
- Promouvoir les langues et cultures française et polonaise
- Favoriser les projets autour du numérique éducatif et de l'intelligence artificielle
- Renforcer les coopérations sur les enjeux de développement durable, de climat et de biodiversité
- Valoriser le patrimoine et l'histoire industrielle des deux régions
- Partager les pratiques éducatives en matière d'inclusion, de santé mentale et d'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Contact presse

Rectorat de l'académie de Lille - Service communication - ce.communication@ac-lille.fr
Olivia Gosset 03 20 15 60 92

La convention encouragera également le développement de projets dans le cadre du programme Erasmus+ afin d'offrir à davantage de jeunes des expériences de mobilité et d'ouverture européenne.

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne dédié à l'éducation, à la formation, à la jeunesse et au sport. Il permet aux élèves, étudiants, apprentis et personnels éducatifs de réaliser des mobilités à l'étranger afin de développer leurs compétences et leur ouverture internationale. Il soutient également les partenariats entre établissements européens et la mise en œuvre de projets communs dans le domaine de l'éducation.

Cette coopération témoigne de la volonté commune des deux partenaires de renforcer l'ouverture européenne des jeunes et de favoriser des échanges éducatifs durables au service de la réussite et de la citoyenneté européenne.